

# CERTIFICAT DE TIR EN AUTONOMIE



**Nouveauté 2022/2023**





- Faire face au **développement croissant de la pratique du biathlon**, tant compétitive que loisir
- Définir des **règles claires d'accès en autonomie** aux sites de biathlon
- Garantir la **sécurité** de l'ensemble des pratiquants
- Rationnaliser l'accès aux sites de pratique du biathlon





### Pratique du tir des licenciés mineurs (22 LR)

- Autorisée uniquement avec un encadrement diplômé (DE ou MF 2 valide)
- Interdite en autonomie



### Pratique du tir des licenciés majeurs (22 LR)

- Autorisée avec un encadrement diplômé (DE ou MF 2 valide)
- Autorisée en autonomie uniquement aux titulaires du nouveau certificat FFS de tir en autonomie



### → **Prérequis**

- Être majeur à la date de validation du certificat
- Être licencié FFS

### → **Délivrance automatique**

- À tous les compétiteurs disposant de moins de 250 points FFS biathlon
- À tous les titulaires du MF2 biathlon valide

### → **Délivrance après un cursus de formation spécifique**

- Pour tous les licenciés ayant plus de 249 points FFS biathlon (Comp, Dir ou Loisir)
- Demande à effectuer par un courrier signé du Président du club, à adresser par mail à la FFS ([choffelinck@ffs.fr](mailto:choffelinck@ffs.fr)), indiquant le souhait d'intégrer la personne concernée dans le cursus de formation.



### → Condition de validité

- Valable uniquement avec une licence valide pour la saison en cours

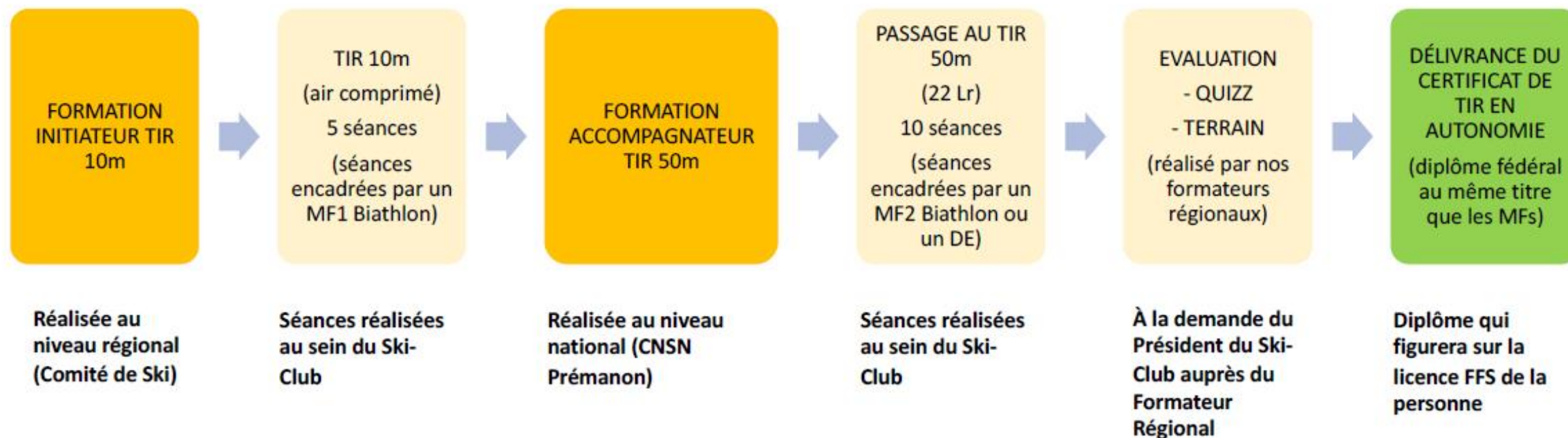
### → Durée de validité & recyclage (dans tous les cas)

- Certificat valable 5 ans :
  - À compter de la dernière saison du licencié à moins de 250 points
  - À compter de l'obtention du MF2 ou de son recyclage
  - À compter de sa délivrance pour les certificats obtenus après un cursus de formation spécifique
- Recyclage obligatoire pour tous : évaluation de terrain & validation d'un test final (QCM)



# CERTIFICAT DE TIR EN AUTONOMIE

Le cursus de formation spécifique



Un lien doit être entretenu, tout au long du cursus, avec le **formateur régional Biathlon**



Pour toute question :



**Christophe VASSALLO**

**Responsable développement et logistique biathlon**

**[cvassallo@ffs.fr](mailto:cvassallo@ffs.fr)**

